

CONDITION FÉMININE CANADA
123, rue Slater
Ottawa, Ontario
K1P 1H9 (dès le 1^{er} décembre 2000)

Téléphone : (613) 995-7835
ATME : (613) 996-1322
Télécopieur : (613) 943-2386
Site Web :
www.swc-cfc.gc.ca/dec6/indexf.html

6 décembre 2000

Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes

Trousse de renseignements

Le 6 décembre 2000, le Canada soulignera la **Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes**. Instituée en 1991 par le Parlement du Canada, cette journée commémore le décès de 14 jeunes femmes qui ont été assassinées à l'École Polytechnique de Montréal le 6 décembre 1989, simplement parce qu'elles étaient des femmes. Cette journée offre l'occasion de réfléchir au phénomène de la violence à l'endroit des femmes dans notre société et d'avoir une pensée pour celles qui vivent tous les jours sous la menace de la violence ou qui meurent des suites d'actes délibérés de violence dirigée expressément contre les femmes. Enfin, c'est aussi l'occasion pour les collectivités de songer aux mesures concrètes que chaque Canadienne et Canadien peut prendre pour prévenir et éliminer toutes les formes de violence à l'endroit des femmes.

TABLE DES MATIÈRES

& Message de la Secrétaire d'État	
& Questions et réponses sur la violence à l'endroit des femmes	p. 1
& Certains faits (statistiques) sur la violence à l'endroit des femmes au Canada	p. 4
& Jalons et initiatives fédérales clés pour contrer la violence à l'endroit des femmes	p. 7
& Pistes d'action pour contrer la violence à l'endroit des femmes	p. 10
& Suggestions pour l'organisation d'une activité	p. 12
& Publicité de la <i>Minute de silence</i>	p. 15
& Évaluation et commentaires	p. 16
& Bon de commande	p. 18
& Formulaire d'information pour le calendrier des activités du 6 décembre 2000	p. 19

Cette année encore, j'invite les Canadiennes et les Canadiens d'un océan à l'autre à observer avec moi une **minute de silence** à 11 h, le 6 décembre, pour commémorer toutes les vies qui ont été brisées par la violence et réfléchir aux mesures que nous pouvons prendre personnellement pour essayer de faire du Canada un pays plus sécuritaire pour les femmes et mettre un terme à la violence fondée sur les différences entre les sexes. Le silence commencera à Terre-Neuve et traversera le pays d'est en ouest lorsque sonneront onze heures dans chaque fuseau horaire.

Afin de vous aider à préparer des activités pour souligner cette journée spéciale, Condition féminine Canada a produit une trousse de renseignements facile à photocopier que je vous encourage à reproduire et à distribuer à vos collègues et vos proches ainsi qu'aux membres de votre collectivité. Cette information est également présentée sur notre site Web et vous pouvez vous procurer d'autres exemplaires auprès de Condition féminine Canada, à l'adresse susmentionnée.

J'espère sincèrement que vous célébrerez avec moi cette année la **Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes**.

Veuillez agréer mes salutations distinguées.



L'honorable Hedy Fry,
Secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)